



Département Coupes

Procès-verbal – réunion du 10 juin 2017

Présents : MM Bernard SCHERPEREEL (Président), Pascal HERQUIN (Secrétaire), Alain GEURTEN, Christian SERVAIS, Fabian ROWIER, et Christophe NOTELAERS

Invités présents : Claire PORPHYRE, José NIVARLET

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et invite ensuite l'assemblée à suivre l'ordre du jour transmis auparavant.

1. Tirage au sort : seniores dames et seniors hommes – samedi 10 juin 2017 à La Louvière

Le tirage au sort a rassemblé une dizaine de clubs. Il s'est déroulé sans encombre. Pour les rencontres préliminaires, les seniores dames ont été réparties en 7 groupes de 4 équipes et 9 groupes de 3 équipes. Pour les seniors messieurs, ceux-ci ont été répartis en 8 groupes de 5 équipes et 8 groupes de 4 équipes

2. Démission et admission d'un membre

Monsieur Francis MICHIELS a souhaité démissionner du Département. Le Président le remercie chaleureusement pour son implication au sein du Département et l'important travail réalisé durant plusieurs saisons pour la récolte de tous les résultats.

Le Président propose alors la candidature de Salvatore FARAONE pour faire partie du Département. Le Président rappelle que Salvatore FARAONE a déjà fait partie du Département et explique qu'il connaît fort bien le fonctionnement et les missions qui incombent au Département. Il demande ensuite aux membres du Département coupe AWBB de bien vouloir accepter ou non, par vote secret, son adhésion au sein du Département. A l'issue du vote, monsieur Salvator FAROANE est élu à l'unanimité des membres présents, comme nouveau membre du Département. Pour la prochaine saison, il récoltera les résultats de toutes les catégories.

3. Organisation « générale » pour la saison 2017/2018

Tout d'abord, le Président remercie tous les membres du Département pour la bonne collaboration et leur implication dans les nombreuses organisations (1/2 finales, finales et tours finaux). La première organisation des finales en terre luxembourgeoise fut une réussite. Il y a tout lieu de s'en réjouir.

La méthode de travail pour la prochaine saison se poursuivra de manière similaire. Le Président rappelle cependant que les « forfaits » doivent lui être communiqués le plus rapidement possible afin d'assurer le bon fonctionnement de la compétition. Dans le cas où un responsable ne reçoit pas la feuille de match dans les délais prévus, il doit de suite adresser un rappel au club incriminé.

Toutes les adresses « mail » prévues pour la transmission des feuilles de match restent inchangées. Toutes les remarques ou anomalies en rapport avec la

compétition doivent à chaque fois être communiquées le plus rapidement possible soit par sms soit par courriel au Président.

Christophe NOTELAERS souhaite que dans le prochain cahier des charges qui sera transmis aux clubs, qu'il soit précisé que les tables doivent être assurées à chaque fois par les membres des clubs organisateurs (ou des personnes extérieures désignées par eux) mais qui, dans tous les cas, doivent être compétentes pour ces fonctions.

4. Choix des sites pour les ½ finales

Le Président interroge l'assemblée sur la nécessité ou non de poursuivre l'organisation sur 4 sites ou plutôt limité à 2 sites. Après un long débat sur la question, les membres du Département décident à l'unanimité, que les ½ finales se dérouleront sur 2 sites (week-end complet). Pareille formule devrait être plus « rentable » pour les clubs et drainera inmanquablement plus de public. De plus, le travail du Département « promotion » sera facilité et une meilleure visibilité pourra être garantie.

Lors des choix des sites, le Département veillera à une répartition « équitable » qui tiendra compte des divers événements AWBB prévus (1/2 finales, finales JRJ ...)

5. Choix du site pour les finales

Selon la formule de l'alternance prévue, l'organisation incombera à un club de la province de Liège. Faute de candidat, c'est la province du Brabant qui pourra assurer le remplacement.

6. Divers

Le président remercie encore les membres présents et souhaite à tous d'excellentes vacances.

**Le Secrétaire,
Pascal HERQUIN**

**Le Président,
Bernard SCHERPEREEL**